1e Semestre 2018

La GRENADE

Revue d'information n°157
de l'Association Nationale des Réservistes de l'Infanterie

http://anorinfanterie.free.fr

Assemblée Générale 2018

Tous en Avant pour l'Infanterie !

Pèlerinage Militaire International

L'ANORI représentée

Service National et Jeunesse

Mot du Directeur de la DSNJ

Collectes du sang du CTSA

L'ANORI partenaire

EDITORIAL

par le colonel Philippe MARTIN, président de l'ANORI

Un nouveau cycle débute avec comme d'accoutumée, une foison d'activités et de cérémonies, pour l'Infanterie. Parmi les grandes dates commémoratives, il faut souligner Bazeilles, la Sidi Brahim, la Saint Maurice et la Saint Michel.
Cette année, pour le centenaire de la Grande Guerre, l'Amicale du 8ème Zouaves a organisé le 1er septembre, à l'Hôtel National des Invalides, une belle cérémonie en l'Honneur de la Division Marocaine. Nombreux étaient présents, les présidents d'associations accompagnés de leur Drapeau et d'une délégation de membres ; une section du 1er RTIR d'Épinal, et la nouba, en tenue de tradition étaient sur les rangs.
Puis viendront les très nombreuses cérémonies pour commémorer le centenaire de l'Armistice du 11 novembre 1918 qui va mobiliser toutes les ressources des associations patriotiques et culturelles. L'ANORI sera présente à ce rendez-vous majeur de cette année 2018. Après la médiatisation bienvenue du Centenaire, il faudra veiller à ce que l'élan patriotique perdure.

Lors de notre assemblée générale, plusieurs décisions et annonces ont été faites.
La plus symbolique a été la nomination d'un Président d'Honneur, en effet, le général (2S) Jacques LE CONTE, ancien chef de corps du CENZUB - 94ème Régiment d'Infanterie, ancien adjoint au Délégué aux Réserves de l'armée de Terre, nous a fait l'honneur d'accepter notre sollicitation. Le général LE CONTE est un « Vrai et Grand » Fantassin dans l'âme qui a tant œuvré pour l'Infanterie et la Réserve. L'assemblée générale ne s'y est pas trompée, le vote fut unanime et tous les membres se réjouirent de cette nomination.
La deuxième annonce a été la présentation d'une nouvelle structure de délégations, avec notamment un maillage territorial dans les zones de Défense et de Sécurité. Nos nouveaux délégués, de tous grades et de toutes origines (ex-active, ex-contingent ou encore JDC) bien implantés localement, vont nous permettre de représenter activement l'Association auprès des autorités militaires et civiles et dans le monde des associations liées à la Défense. Cette nouvelle stratégie de communication a pour objectif d'étendre encore davantage notre rayonnement.
Enfin, la troisième décision a été d'entreprendre la refonte et la modernisation de notre site Internet. Déjà très riche en informations et particulièrement apprécié des membres et des internautes, il avait besoin d'être mis en conformité avec les nouveaux standards actuels de présentation et de consultation et d'offrir de nouvelles fonctionnalités, pour le rendre plus attrayant et plus ergonomique.
Par conséquent toutes ces mesures tendent à faire de l'ANORI, une association dynamique qui se positionne délibérément entre « Tradition et Modernité ».

Parmi les grandes décisions gouvernementales de cette fin d'année, il y a bien entendu, celle concernant le Service National Universel. Quelle en sera la teneur, beaucoup de propositions ont été développées et une ébauche générale a été présentée, mais il reste encore beaucoup de détails à régler et c'est souvent eux qui ont leur importance.

Enfin, le Ministère de la Défense a lancé une consultation sur la Défense européenne. C'est un domaine éminemment politique qui se heurte à la réalité des différents traités en vigueur et à des politiques nationales loin d'être convergentes. Vouloir faire évoluer certaines clauses du traité nécessite l'unanimité des vingt-sept pays membres, une tâche quasi insurmontable quand on considère la situation géopolitique et géostratégique de l'Europe !

Face aux turbulences de l'actualité et aux incertitudes de l'avenir, l'ANORI saura rester « Pour l'Infanterie, toujours en avant ! »

Colonel (r) Philippe MARTIN
Président de l' ANORI
Association Nationale des Réservistes de l'Infanterie

SOMMAIRE

Le Mot des Chefs _____ ***2***
- *Edito*
- *Mot du Père de l'Arme*
- *Mot du DSNJ*

Défense et Réserve _____ ***6***
- *La 3e Division*
- *Le Missile Moyenne Portée*
- *Pèlerinage Militaire International*
- *Don du Sang avec le CTSA*
- *Missions et Actions de l'ANRAT*

Actions de l'Association _____ ***13***
- *Assemblée Générale 2018*
- *Conseil d'Administration de l'ANORI*
- *22e Journée de l'Infanterie Allemande*

Histoire et Devoir de Mémoire _____ ***20***
- *Le 415e Régiment d'Infanterie en 1918*
- *187e Anniversaire de la création des Zouaves*
- *Drapeau du 11e REI*
- *L'ANORI participe aux cérémonies*
- *Histoire de Saint Maurice*

L'ANORI et ses Membres _____ ***27***
- *A l'Honneur*
- *Avancement*

Le Mot du père de l'Arme

Par le général Pierre GILLET, commandant l'Ecole de l'Infanterie

Cette année se montre pleine d'enjeux pour l'armée de Terre avec la commémoration du centenaire de la première guerre mondiale et la transition des équipements vers le modèle SCORPION, déjà engagée depuis un an.
Je suis heureux de pouvoir compter sur l'ANORI qui fait symboliquement la passerelle entre le souvenir et l'avenir de l'infanterie.

Dans ce contexte de transformation, l'infanterie est à l'aube d'un grand mouvement en avant. Entre deux LPM, ce mouvement représente une nécessité de modernisation. Pour autant, l'essence du combat de l'infanterie ne change pas, ni le type d'ennemi débarqué, contrairement à l'environnement qui, lui, est en constante évolution. Pour cela, il est nécessaire de bien s'adapter à la marche de haute technologie à venir.

L'organisation des régiments d'infanterie doit permettre de relever tous les défis de SCORPION. Le premier est de dériver un groupement tactique interarmes (GTIA) à dominante infanterie avec ses appuis autonomes. Le second est d'anticiper sur les nouveaux métiers que la marche de haute technologie engendrera. Enfin, ces évolutions n'ont de sens que si l'infanterie reste, à l'instar d'autres armes, intégratrice de fonction interarmes.

Nous entrons dans une nouvelle ère dans tous les domaines puisque dès le mois d'août, je laisserai la main au général Michon qui prendra le commandement des écoles militaires de Draguignan et de l'école de l'Infanterie. C'est avec joie que je m'adresse à vous une dernière fois et vous remercie pour votre action à nos côtés.

Rejoignez l'ANORI !

L'Association de tous les Fantassins

L'Association Nationale des Réservistes de l'Infanterie est l'association de tous les fantassins. Quel que soit votre grade (officier, sous-officier ou militaire du rang), que vous soyez fantassin métropolitain, colonial, chasseur, parachutiste, légionnaire, zouave ou tirailleur, **l'ANORI est votre association**.

Le but de l'ANORI est d'être au service de l'Infanterie. Réaffirmant la camaraderie et la solidarité des fantassins et la fierté de leur Arme dans la cohésion active-réserve, l'ANORI a pour mission de défendre les intérêts moraux, matériels et professionnels civils de ses membres, de promouvoir l'Infanterie et de maintenir ses traditions.

L'aide au recrutement et à la reconversion, actions nécessaires et fondamentales pour les Armées, figurent au premier rang de ses préoccupations, tout comme le devoir de mémoire, la promotion de l'esprit de défense et le maintien du lien Société Civile - Armées. L'association a aussi pour rôle l'information des réservistes et des citoyens et s'attache à la qualité des relations employeurs-réservistes-armées-familles.

En adhérant à l'ANORI, vous manifesterez votre fierté d'être fantassin !

Pour faire partie de l'association, il faut être ou avoir été réserviste de l'Infanterie ou servir ou avoir servi dans l'Infanterie. Les amis de l'Infanterie sont également admis comme membres associés. Si vous partagez ces buts, l'ANORI est votre association.

Contact : *anorinfanterie@free.fr* - Site Internet : *http://anorinfanterie.free.fr*

Direction du Service National et de la Jeunesse

par le Général de Corps d'Armée Philippe PONTIES, Directeur du SNJ

GCA Philippe PONTIES

Le GCA Philippe Pontiès dirige la direction du service national depuis juillet 2016. Cette direction est devenue la direction du service national et de la jeunesse en mai 2017, afin d'assurer le pilotage de la politique jeunesse du ministère et rassembler quatre piliers :
- le **service national** (dont l'administration est située à Orléans), chargé de mettre en œuvre la Journée défense citoyenneté (JDC) obligatoire et universelle pour tous les jeunes Français recensés, âgés de 16 à 25 ans ;
- le **service militaire volontaire** (dont le commandement est à Arcueil), dispositif militaire d'insertion, destiné aux jeunes Français volontaires, âgés de 18 à 25 ans, résidant en métropole, peu ou pas qualifiés et éloignés de l'emploi ;
- le **département des politiques en faveur de la jeunesse** (localisé à Balard), en charge du Plan égalité des chances et de la promotion d'actions citoyennes ;
- et, enfin, le secrétariat général de la **Commission armées-jeunesse** (situé à l'Ecole militaire), favorisant la connaissance mutuelle entre la jeunesse et les forces armées.

Le service national et la Journée Défense et Citoyenneté

Le pilier du service national met en œuvre la Journée Défense et Citoyenneté (JDC), qui constitue un moment unique d'échanges entre la communauté de défense et l'ensemble des jeunes d'une classe d'âge. Cette journée leur permet d'appréhender les réalités de notre outil de défense, le sens de leur citoyenneté, et de mieux connaître la République, ses valeurs, leurs droits et leurs devoirs de citoyens.
Le service national exploite les données issues du recensement pour convoquer chaque année près de **800 000 jeunes** qui doivent participer à une JDC, organisée sur l'un des **290 sites militaires et civils**.

Présentation du stand La jeunesse au cœur de la défense, par le GCA Philippe Pontiès, SNJ à Mme Darrieussecq, secrétaire d'Etat auprès de la ministre des armées, Salon européen de l'éducation, novembre 2017.

Recentrée sur les enjeux de défense depuis 2014 et adaptée en permanence à l'évolution du contexte, la JDC contribue à l'éducation civique et citoyenne, en diffusant notamment des messages d'autres politiques publiques concernant les jeunes (sécurité routière, prévention contre les addictions, dons du sang et d'organes). Lors de cette journée, un test d'évaluation des acquis de la langue française est réalisé pour le compte du ministère de l'éducation nationale et une information sur les différentes formes d'engagement est donnée aux jeunes appelés, à la fois au sein du ministère des armées, mais aussi au profit de la collectivité nationale (service civique).

Enfin, à l'occasion des JDC, il est proposé aux jeunes en situation de décrochage scolaire ou très éloignés de l'emploi des dispositifs d'insertion, tels que le service militaire volontaire, le service militaire adapté en outre-mer, l'EPIDe…

JDC exceptionnelle organisée dans le cadre du Tour de France de l'égalité, en présence de Marlène Schiappa, secrétaire d'Etat auprès du Premier ministre, chargée de l'égalité entre les femmes et les hommes, Geneviève Darrieussecq, secrétaire d'Etat auprès de la ministre des armées et le GCA Philippe Pontiès, le 22 janvier 2018 à Châlons-en - Champagne.

Le Service Militaire Volontaire

Le **service militaire volontaire (SMV)** est un service à compétence nationale, placé sous l'autorité du directeur du service national et de la jeunesse. Commandé par le général de division Vianney Pillet, cet organisme se compose d'un état-major situé à Arcueil et de six centres.
Le SMV propose aux jeunes Françaises et Français, âgés de 18 à 25 ans, peu ou pas qualifiés pour la majorité et éloignés du marché de l'emploi, un nouveau départ, dans un cadre respectueux des règles et de la discipline, débouchant sur l'insertion professionnelle dans le tissu économique régional.

Le SMV est le pendant métropolitain du Service militaire adapté (SMA), développé depuis 1961 dans les départements et territoires d'outre-mer, pour favoriser l'insertion socio-professionnelle de jeunes adultes en grande difficulté.

Cinquante-trois métiers sont proposés aux volontaires stagiaires. **1874 jeunes** ont été formés dont **843** en 2017 (62% de non diplômés au recrutement) ; leur âge moyen est de **20 ans** et le taux de féminisation, de **21%**.
Le taux de réussite au permis de conduire s'élève à **73 %,** garantissant ainsi la mobilité future des volontaires dans leur vie professionnelle.
Le ratio d'encadrement, 1 cadre pour 4 stagiaires, favorise les échanges bienveillants et la proximité avec les stagiaires, qui ont toujours une personne disponible pour les écouter, les conseiller et les encourager. Le SMV poursuit sa mission d'« assembleur » de compétences, de projets et de partenaires, en mobilisant les acteurs, les moyens dans 6 bassins d'emploi ; il est habilité comme organisme de formation.

Régiment du SMV à La Rochelle

Le Département des Politiques en faveur de la Jeunesse

Dans le cadre du **plan égalité des chances** (PEC) et de la **promotion d'actions citoyennes en faveur de la jeunesse**, le **département des politiques en faveur de la jeunesse** (DPJ) anime et coordonne les actions de l'ensemble des armées, directions et services en matière de jeunesse, en particulier celles relatives à :

- l'attractivité des armées,
- le développement du sens de la citoyenneté,
- l'insertion professionnelle,
- et la lutte contre l'exclusion.

Développé par le ministère de la Défense depuis 2007, le Plan égalité des chances (PEC) vise à favoriser l'insertion sociale des jeunes et plus particulièrement ceux issus des milieux défavorisés. Depuis l'été 2016, la DSNJ a intégré cette mission jusque-là conduite sous l'autorité d'un délégué ministériel à la jeunesse et à l'égalité des chances. Le PEC s'articule autour de dispositifs au profit de plus de 35 000 jeunes :

- l'ouverture des lycées de la défense aux jeunes boursiers ;
- les classes de défense et de sécurité globale (CDSG) ;
- les cadets de la défense ;
- le tutorat ;
- le réseau des réservistes locaux à la jeunesse et à la citoyenneté (RLJC) ;
- les stages ;
- les périodes militaires d'initiation et de perfectionnement.

Avec la création de la DSNJ, le ministère des armées s'engage résolument dans la coordination des actions citoyennes, qui se traduit par :

- la dynamisation des actions citoyennes dans les territoires défavorisés grâce aux réservistes locaux à la jeunesse et à la citoyenneté (RLJC) ;
- une contribution à l'essor du service civique en proposant, aux jeunes volontaires, de nombreux postes au sein d'unités opérationnelles ;
- la création d'un réseau jeunesse et citoyenneté, impliqué dans la politique jeunesse du ministère et armé par des cadres d'actives et des réservistes opérationnels sur tout le territoire métropolitain ;
- la généralisation du parrainage citoyen qui a pour objectif de valoriser le parcours de citoyenneté, en mettant en contact des jeunes en âge de se faire recenser et des réservistes pour échanger sur le sens de la citoyenneté et de l'engagement collectif.

Le secrétariat général de la Commission armées-jeunesse

Rattachée à la DSNJ, la commission Armée-Jeunesse (CAJ) est un organisme de réflexion et d'action destiné à favoriser la connaissance entre les armées et les jeunes. La CAJ contribue à bâtir une citoyenneté vivante en animant un réseau de plus de soixante associations de jeunesse qui propose chaque année à la ministre des armées, des recommandations de nature à vivifier le lien entre la jeunesse et les armées. Véritable cercle de réflexion et d'échanges, c'est d'abord un incubateur d'idées au service de l'esprit de défense.

Elle participe à ce titre avec l'ensemble des acteurs du ministère en charge de la jeunesse à promouvoir l'esprit de défense. Par ailleurs, elle prépare aussi ces derniers à leur responsabilité de citoyen et à resserrer les liens entre la communauté nationale et les armées

La 3e Division

« Plus d'honneur que d'honneurs »

La 3e Division est composée de la 2e Brigade blindée, de la 6e Brigade Légère Blindée, de la 11e Brigade Parachutiste, ainsi que du 2e Régiment de Dragons, du 31e Régiment du Génie et du 54e Régiment d'Artillerie.

Une Division victorieuse

Le 20 juin 2016, Marseille a vu renaître la 3e Division dont le fanion porte la croix de la Valeur militaire avec palme obtenue par la 3e Brigade Légère Blindée lors de l'opération Serval en 2013. La 3e Division est héritière des traditions de la 3e division d'infanterie algérienne (3e DIA) créée le 1er mai 1943 et commandée par le général de Monsabert.

Avec ses quatres citations à l'ordre de l'armée, elle est la division française la plus décorée de la Seconde Guerre mondiale. Elle a ouvert la porte de Rome, libéré Toulon et Marseille et porté le fer jusqu'en Allemagne.

Puissante et agile

Dotée de l'ensemble des capacités équilibrées allant de l'intervention d'urgence aux opérations de haute intensité, la 3e Division est apte à emporter rapidement la décision et à contrôler une situation de crise dans la durée.

Outil de combat des forces terrestres, la 3e Division est appuyée par les commandements spécialisés de l'armée de Terre (aérocombat, forces spéciales, renseignement, logistique…) afin de prendre l'initiative, la conserver et d'évoluer dans un environnement hostile.

Le succès dans l'engagement au sol repose sur une aptitude à contrôler le milieu physique des opérations. La division est capable de manœuvrer dans la durée et d'inverser le rapport de force sur le champ de bataille.

Au contact des territoires

La Division a pour mission de fournir des unités Terre structurées, formées, entraînées pour répondre aux contrats opérationnels de l'armée de Terre.

Basé à Marseille, son état-major constitue un centre expert de décision et d'exécution dans les domaines de la préparation à l'engagement opérationnel et de la génération de forces.

Au cœur des opérations

La 3e Division assure la sécurité des Français partout dans le monde aussi bien sur le territoire national que sur les théâtres d'opérations extérieures.

Puissante unité interarmes rompue aux engagements dans les milieux les plus extrêmes, la 3e division déploie ses unités en tous temps et en tous lieux pour faire face aux menaces prévisibles. La 3e Division est un acteur majeur de la capacité française à intervenir en premier, seule ou au sein d'une coalition internationale.

Le MMP, Missile Moyenne Portée

Missile du combat débarqué en service dans les forces françaises

Afin de succéder aux quelques missiles Javelin achetés en urgence pour des engagements particuliers, et à la famille de missile MILAN qui a brillamment servi les forces françaises pendant plus de quatre décennies et a représenté un des plus grands succès de l'industrie de défense française loin devant ses concurrents étrangers y compris américains, le MMP (Missile Moyenne Portée) développé et produit par MBDA est entré en service dans les premières unités d'infanterie de l'armée de Terre française.

Il va ainsi succéder à la génération de missile dite « SACLOS » (Semi Automatic Command Line Of Sight) qui nécessitait pour le tireur un guidage permanent du missile en alignement, en maintenant sa visée jusqu'à l'impact. Il va aussi complémenter les capacités des purs missiles « tire et oublie » où le tireur n'a plus d'action une fois le missile tiré, ce qui lui permet de dégager une fois le tir effectué mais qui en revanche ne lui apporte pas la capacité d'intervenir sur le missile en vol avant l'impact, ni d'engager une cible non visible avant le tir.

En effet le MMP, dont le développement a été contractualisé fin 2013 en étroite collaboration avec la DGA et les forces françaises, apporte aux opérationnels, grâce à son autodirecteur bi-mode visible/infra-rouge non refroidi, sa robuste liaison par fibre optique, sa centrale inertielle et son mode de tir, les principaux avantages suivants:

- Portée allongée à plus de 4 km en toutes conditions ;
- Tir en mode « tir et oubli »y compris sur cibles à faibles signatures thermiques ;
- Tir avec l'homme dans la boucle via le retour image par fibre optique permettant, si nécessaire, au tireur de reprendre la main pour par exemple changer de cible après tir ou affiner ce dernier ;
- Tir au-delà de la vue directe pour engager des cibles non visibles au départ du coup ;
- Tir en espace confiné garantissant une meilleure sécurité des opérateurs ;
- Charge militaire polyvalente anti char / anti infrastructure avec effets anti personnel ;
- Masse réduite : poste de tir 11 kg intégrant voie jour et nuit et missile 15 kg, réduisant le fardeau des fantassins ;
- Ergonomie d'emploi et d'entrainement facilitant l'utilisation par le tireur ;
- Utilisation en combat collaboratif et infocentré via une connexion au système d'information du fantassin.

Parallèlement à la version débarquée, le MMP va aussi remplacer une autre success story française en l'occurrence le missile HOT destiné au combat embarqué.

En effet le MMP sera aussi intégré au nouveau véhicule de reconnaissance et de combat JAGUAR, remplaçant des AMX 10RC et SAGAIE au sein de l'Arme Blindée Cavalerie, et lui apportera en complément du canon de 40mm sa capacité de tir sur cible dure tant à vue directe qu'au-delà de la vue directe.

Le MMP, dont la livraison a démarré en 2017, va débuter dès 2018 sa vie opérationnelle sur les théâtres où la France est engagée, preuve d'une forte maturité de ce nouvel armement.

Lieutenant-colonel (r) Jean Pierre Dubled

Collectes de sang organisées par le CTSA
lors de la Journée des Blessés de l'armée de Terre et de la Fête Nationale

Le sang donné pour le sang versé.

22 et 23 juin 2018 : plus de 330 donneurs pour les collectes au profit des blessés de l'armée de Terre

Pour la deuxième année consécutive le Centre de Transfusion Sanguine des Armées (CTSA) a affirmé son soutien à l'armée de Terre, dans le cadre de la journée nationale des blessés de l'armée de Terre.

Placée sous le signe de la fraternité d'armes, cet événement a permis de réunir ceux qui ont été douloureusement marqués dans leur chair ou dans leur esprit et de présenter les actions menées pour leurs soins et réhabilitation. Cette année le CTSA a voulu montrer une nouvelle fois son soutien aux blessés de l'armée de Terre en organisant trois collectes de sang exceptionnelles. Le vendredi 22 juin, deux équipes du CTSA de Clamart et de Toulon se sont rendues en simultanées au 1er RE d'Aubagne et à la caserne Audéoud à Marseille. Ces deux collectes, ont rassemblé un grand nombre de donneurs et ont permis de collecter 150 poches de sang.

23 juin aux Invalides : le président de la République, Emmanuel Macron était présent durant cette journée. L'occasion lui a été donnée d'affirmer tout son soutien aux blessés de guerre, physiques et psychiques, mais aussi de saluer le travail du CTSA. La collecte du samedi 23 juin à l'INI a été un véritable succès puisqu'elle a permis de récolter plus de 130 poches de sang.

14 juillet 2018 : 496 donneurs pour les collectes en soutien des Forces Armées

Pour la cinquième année, les réservistes se sont mobilisés pour apporter leur soutien au Centre de transfusion sanguine des armées à l'occasion de la collecte du 14 juillet : Réservistes citoyens de l'armée de Terre (GMP), réservistes de l'ANORI, de l'armée de l'Air, de la DGA, de la Gendarmerie…

Cette opération a été un réel succès et tous les objectifs ont été atteints.

Un détachement d'une quinzaine de réservistes du 24e RI a assuré avec succès la mission d'installer et de tenir la « Popote des réservistes », lieu de collation et de repos pour tous les personnels du CTSA et de la réserve rudement engagés tout au long de cette journée pour réaliser une exceptionnelle collecte de sang. Ces jeunes militaires ont fait preuve de compétence, d'un bel esprit de service, de belles qualités d'initiative.

Commissaire principal (ro) Bertrand BOUCHEND'HOMME
ANORI

Remerciements du Centre de Transfusion Sanguine des Armées

Le CTSA a organisé une collecte exceptionnelle le samedi 14 juillet 2018 à l'Hôtel National des Invalides. Au total, cette collecte a permis d'accueillir 496 donneurs et de recueillir 376 poches de sang.

Je tiens à remercier tout le personnel du CTSA, site de Clamart et Toulon, plus particulièrement le département des collectes et de préparation des PSL, qui ont œuvré pour la réussite de ces événements. Ils ont fait preuve de disponibilité, de réactivité, d'un savoir-faire et d'une grande capacité d'adaptation aux contraintes imposées.

Je remercie aussi les réservistes du CTSA, du 24ème RI et de la Réserve citoyenne, pour l'investissement, l'aide technique et organisationnelle qu'ils ont apporté pour cette journée de collecte fructueuse.

Médecin général Eliane Garrabé
Directrice du Centre de Transfusion Sanguine des Armées « Jean Julliard »

Remerciements de l'Association pour la Promotion de la transfusion Sanguine dans les Armées

Chers amis et partenaires,

Avec le soutien de l'Association pour la promotion de la transfusion sanguine dans les armées (APTSA), et grâce à votre concours essentiel, le Centre de Transfusion Sanguine des Armées (CTSA) a organisé une collecte de sang au profit des armées dans le cadre de la journée nationale et pour la cinquième année.

Ce jour de la célébration du lien de la Nation avec son armée a été marqué par une forte mobilisation avec un objectif de 400 donneurs largement atteint pour le CTSA puisque 496 de nos concitoyens ont donné leur sang pour les soldats de la France.

Au nom du CTSA et de son association de soutien que je représente, je remercie chaleureusement l'ensemble des donneurs, nos partenaires et nos camarades réservistes dont l'engagement ne nous a pas manqué. Le personnel du CTSA a donné le meilleur de lui-même tout au long de cette grande journée. Les réservistes bénévoles ont assuré un accueil de haute qualité à tous les candidats au don, si nombreux cette année encore.
Si cet événement a été une fois encore une très belle réussite c'est aussi grâce à vous, grâce au soutien que vous nous apportez avec générosité et fidélité !

Nos objectifs ont été une nouvelle fois atteints :

- *Réaliser une importante collecte de sang au cœur de l'été, en période chronique de pénurie de sang,*
- *Faire connaître le CTSA, son action et ses besoins,*
- *Contribuer à étendre et renouveler le vivier des donneurs de sang.*

Chers amis et partenaires, soyez tous remerciés et dès à présent, nous vous donnons rendez-vous le 14 juillet 2019. Vous pouvez compter sur le CTSA et son association de soutien, nous savons pouvoir compter sur vous.
Veuillez accepter mes plus cordiales salutations

Docteur Benoît CLAVIER
Président de l'APTSA

60e Pèlerinage Militaire International

18 au 20 mai 2018 à Lourdes

Moment de détente de la délégation de l'ANORI

Le 60ème Pèlerinage Militaire International de Lourdes s'est déroulé du 18 au 20 mai dernier ; il a rassemblé quelques 12 000 militaires en uniforme issus de plus de 40 nations.

Durant ces trois jours, les rues de Lourdes ont été particulièrement animées par les fanfares, les défilés et les processions. Mgr Antoine de Romanet, nouvel évêque aux Armées françaises ordonné le 10 septembre 2017, présida pour la prem ière fois le pèlerinage.

L'ANORI était présente avec une délégation de plusieurs jeunes, pilotée par le Délégué « Jeunes », le commissaire de 3ème classe Frédéric BORDARY. Ils ont pu ainsi découvrir l'incroyable ferveur de ce rassemblement unique en Europe, tout apportant par leur dévouement et leur total bénévolat, un appui logistique à ce formidable évènement.Le conseil d'administration de l'Association leur avait octroyé une subvention car tous les coûts, déplacement, logement et restauration étaient à leur charge.

Félicitations à eux et rendez-vous à la 61ème édition qui aura lieu les 17 au 19 mai 2019 !

L'Association Nationale des Réservistes de l'armée de Terre
Missions et Actions de l'ANRAT

Actions découlants de la fonction principale de l'ANRAT

Colonel BACHETTE PEYRADE
Président de l'ANRAT

L'ANRAT a poursuivi sa mission d'interlocuteur privilégié en matière de réserves du chef d'état-major de l'armée de Terre et par délégation le général délégué aux réserves.
Le président a participé dans le cadre du Pôle de rayonnement de l'armée de Terre (PRAT) au groupe de travail « Service militaire universel » du Groupe de réflexion Terre (GRT), think tank proche du CEMAT.

L'arrêté de 14 septembre 2017 mentionne la nomination du Président de l'ANRAT en qualité de membre du **Conseil Supérieur de la Réserve Militaire** (CSRM) au titre du collège des associations nationales de réservistes.
L'Assemblée plénière du CSRM s'est tenue le 21 novembre 2017, présidée par le général Gaëtan PONCELIN de RAUCOURT, secrétaire général du CSRM et de la Garde nationale. Au cours de cette assemblée le Président de l'ANRAT a été élu membre du Conseil restreint du CSRM aux côtés du président de l'ANORGEND et des présidents de l'UNOR et de la FNASOR.

L'ANRAT a tenu son mandat de **vice-présidente Terre de l'UNOR**.
Dans ce contexte, le Président ou par délégation, un des membres du bureau ont assisté à l'ensemble des réunions du bureau et du conseil d'administration de l'UNOR.
Le Président de l'ANRAT est membre du jury des Prix littéraires de l'UNOR qui s'est réuni le 7 décembre 2017.

Le Président de l'UNOR, le lieutenant-colonel Philippe RIBATTO a rencontré le DRAT, le général Yann POINCIGNON, en présence du Président de l'ANRAT soulignant ainsi les relations de confiance existantes entre les associations nationales de réservistes de l'armée de Terre et l'UNOR.

L'ANRAT a tenu son rôle de représentant des réserves de l'armée de Terre, au côté de l'ANORI et l'ANORABC, au sein du **Comité National d'Entente**.
Dans ce contexte, L'ANRAT a participé notamment aux débats sur les sujets d'actualités comme le Monument aux Morts des OPEX, dont la construction n'est toujours pas réalisée, et les divers débats et polémiques qui secouent le monde de la défense et des anciens combattants, notamment les études portant sur la réforme de l'attribution des pensions d'invalidités dans le cadre de la loi de programmation militaire 2019.

Le Président a eu tout au long de l'année 2017 des entretiens avec notamment :
- Le CEMAT, le GAR Jean-Pierre BOSSER, et son chef de cabinet le colonel Bruno BARATZ,
- Le MGAT, le GCA Bernard BARRERA,
- Le Secrétaire général du CSRM et de la Garde nationale, le GDI Gaëtan PONCELIN de RAUCOURT,
- Le COM TN, le GDI Christian BAILLY,
- Le DRAT, le général Yann POINCIGNON,
- Le chargé de mission « Réserve rénovée », le général Jacques Le CONTE,
- Le Président de l'UNOR, le Lieutenant-colonel (R) (Air) Philippe RIBATTO,
- Le Président de la FNASOR, le 1er Maitre (R) Philippe COGAN.

Actions de soutien à l'armée de Terre

Dans le cadre de sa programmation de visites à l'armée de Terre, le conseil d'administration s'est rendu le 16 juin 2017 à Tours à la Direction des Ressources Humaines de l'armée de Terre (DRHAT) à l'invitation du général Thierry BECKRICH, directeur adjoint et ancien Secrétaire général du CSRM. A cette occasion, de riches échanges ont eu lieu avec le Colonel Morand DEROUX, chef du bureau réserve, sur le sujet de la gestion des réserves.
L'ANRAT a par ailleurs soutenu financièrement les manifestations officielles du 24ème régiment d'Infanterie, seul régiment de réserve en France, et notamment la cérémonie de création de la 4ème compagnie et la passation de commandement du régiment entre les colonels DAUDRE et NICPON le 25 juin 2017.

L'ANRAT a poursuivi son partenariat dans le cadre de la convention signée avec **l'Association pour le Développement des Œuvres d'entraide dans l'armée**, l'ADO, afin de participer à l'effort de solidarité envers les familles de tués et blessés de l'armée de Terre au cours des opérations extérieures.
L'association a pris en charge deux bourses d'études au profit des enfants de deux sous-officiers de l'armée de Terre décédés, l'un en opération et le second des suites de maladie. Des dossiers seront présentés à nouveau par l'ADO.
L'ANRAT était présente aux assemblées générales de l'ADO et de Terre Fraternité.

Actions de communication

Site Internet
Le site de l'ANRAT, www.anrat.fr, permet aux réservistes d'être tenus informés des actualités les concernant.

Réseaux sociaux
La page ANRAT sur le réseau Facebook ainsi que les comptes LinkedIn et Twitter sont restés très actifs tout au long de l'année et reçoivent de plus en plus de visiteurs.

Le compte Facebook « Réserves Terre » a passé à ce jour la barre des 850 suiveurs.
Le compte Twitter a une audience plus modeste mais compte aujourd'hui environ 750 abonnés et a enregistré environ 1300 mentions « J'aime ».

L'activité sur le réseau LinkedIn est aujourd'hui assez modeste, l'armée de Terre ayant abandonné ce réseau pour sa communication. Ce réseau s'adresse plutôt aux officiers.

Actions de rayonnement

L'ANRAT a décidé de poursuivre ses actions de visibilité :
- Soutien aux associations et aux unités de réserve,
- Aides financières,
- Présence dans diverses manifestations,

Soutien aux associations et aux unités de réserve,
L'ANRAT a poursuivi ses engagements via les conventions de partenariat signées avec les associations membres pour le soutien d'actions particulières :

- Avec le CTSA au côté de l'ANORI pour l'opération de don de sang du Centre de Transfusion Sanguine des Armées (CTSA) le 14 juillet 2017.
- Avec l'ANORCA pour soutenir l'action « Le Poudrion » organisée par les réserves de l'Armement,
- Avec l'ANORABC pour participation au Trophée Général de BOISSIEU ainsi que pour l'organisation quadriennale du Challenge d'équitation interallié qui s'est déroulé le 30 septembre 2017 au sein des Ecole militaires de Saint-Cyr Coëtquidan, la maison mère des officiers d'active et de réserve de l'armée de Terre.

Présence à diverses manifestations
Outre les activités et participations vues précédemment, le président, le bureau et les membres du conseil d'administration ont participé à diverses manifestations qui ponctuent l'année et notamment :
- Le colloque « Action militaire et souveraineté » organisé par le CDEC, nouvel organisme interarmées résultant de la fusion du CDEF et du CESAT, à l'amphi Foch le 19 janvier 2017
- Les conférences de haut niveau du CDEC tous les deux mois à l'Ecole militaire
- Le colloque de la revue « Inflexions » de l'armée de Terre « Femmes militaires, et maintenant ? », le 8 mars 2017
- Les premières assises de la réserve citoyenne de l'armée de Terre, le 13 juin 2017

Commémorations et hommages
L'ANRAT était présente lors des cérémonies nationales à l'Arc de Triomphe, le 8 mai, le 13 octobre à l'occasion des assises de la Garde nationale, et le 11 novembre 2017.
De même l'ANRAT a marqué son attachement à l'armée de Terre lors des hommages qui malheureusement ont eu lieu encore cette année à Paris sur le pont Alexandre III, rendus aux soldats tués en opérations.
Enfin, notre président était présent au côté du colonel (R) Philippe MARTIN le 16 septembre 2017, lors de la cérémonie traditionnelle de dépôt de gerbe sur la plaque en l'honneur des préparations militaires au Fort Neuf de Vincennes.

JNR 2017
L'ANRAT a participé aux journées nationales du réserviste 2017 (JNR), sur le thème « Engagés ensemble » du 13 octobre au 11 novembre 2017.
Le 5 mars 2017 le Président avait participé à la remise des prix du Trophée des Réserves 2017 organisé par le Secrétariat de la Garde Nationale et préambule aux JNR 2017.
Plusieurs membres du Conseil d'administration ont participé aux activités programmées des JNR 2017, et notamment les « Assises de la réserve » le 13 octobre 2017 à l'Amphi Foch de l'Ecole militaire suivies du ravivage de la Flamme sous l'Arc de Triomphe. Le président a déposé une gerbe le soir du 13 octobre 2017 sur la tombe du soldat inconnu en même temps que nos homologues des autres armées.

Activités sportives
L'ANRAT a poursuivi son partenariat avec la Fédération des clubs de la Défense (FCD) présidée par le Commissaire en chef Yves GLAZ, par laquelle les membres des associations membres de l'ANRAT ont accès sans restriction aux clubs sportifs de la Défense dans toutes les disciplines sur tout le territoire national.

Reconversion des personnels de l'armée de Terre
Notre association a participé activement à l'action menée en matière de reconversion des militaires de l'armée de Terre, en assistant à la remise du Prix de la reconversion des militaires aux entreprises PME, PMI ou ETI s'étant distinguées dans ce domaine.

CCROAT 2017
L'ANRAT a participé le 1er décembre 2017 à la Commission Consultative de la réserve opérationnelle de l'armée de Terre (CCROAT) qui s'est déroulée à l'amphithéâtre Foch de l'Ecole Militaire de Paris.
Le général de corps d'armée Bertrand HOUITTE de La CHESNAIS, Major général de l'armée de Terre a présidé cette matinée de restitution.
Ce fut l'occasion de décerner le **12ème Prix ANRAT 2017.**

Perspectives d'avenir

L'ANRAT a l'ambition de conserver et de développer son positionnement, conformément aux termes de la convention signée le 13 avril 2016, entre l'ANRAT et le CEMAT, comme acteur privilégié du rayonnement des réserves de l'armée de Terre dans leur rôle de lien armées Nation mais également de l'armée de Terre dans son ensemble auprès du Pôle rayonnement Terre du CDEC.
L'ANRAT, fidèle à ses engagements, orientera par ailleurs ses activités vers les priorités pour les réserves définies par le commandement et notamment :

- le cabinet du CEMAT,
- le secrétariat général du CSRM,
- le général secrétaire général de la Garde nationale,
- le général commandant du Territoire national Terre
- et le général délégué aux réserves de l'armée de Terre.

L'ANRAT formule aujourd'hui le vœu que les réserves de l'armée de Terre connaissent un développement harmonieux, assurant une fidélisation efficace, permettant ainsi à nos réservistes, dans leur emploi et dans leurs associations, de faire honneur à leur devise :

« Volontaires et Unis pour servir »

Colonel BACHETTE PEYRADE
Président de l'ANRAT

Un nouveau Président pour l'ANRAT

Lors de l'assemblée générale du 13 juin dernier, l'ANRAT a élu son nouveau président en la personne du colonel (r) Franck BERTIN.

Le colonel BERTIN est Président de l'AOR 92, Chevalier de la Légion d'Honneur et de l'Ordre National du Mérite

Les membres de l'ANORI remercient chaleureusement le colonel BACHETTE PEYRADE pour son action à la présidence de l'ANRAT. Ils félicitent le nouveau président et lui souhaitent un excellent mandat.

Appel de l'ANORI pour la salle d'Honneur de l'Infanterie

Devoir de Mémoire au profit de l'Ecole de l'Infanterie

L'Association Nationale des Réservistes de l'Infanterie a déjà lancé en 2013 un appel pour compléter la collection d'insignes de la Salle d'Honneur de l'Infanterie. Cet appel portait sur environ soixante-dix insignes de régiments d'Infanterie métropolitaine et a permis de combler des lacunes.

Aujourd'hui, l'appel est plus large, car la Salle d'Honneur est maintenant équipée (même s'il reste encore à faire) et elle étend ses recherches à des pièces de collection diversifiées et pas seulement à des insignes.

Sont souhaités notamment des uniformes complets des différentes subdivisions de l'Arme et de toutes les époques, ainsi que des pièces d'uniformes (képis, calots, casques, losanges de bras, soutaches, insignes en tissus, ceinturons avec boucles, équipements divers, fanions, flammes de tambour et de clairon, médailles, artisanat de tranchées avec des décors se rapportant à l'Infanterie, souvenirs personnels, etc.).

En ce qui concerne les insignes de l'Infanterie métropolitaine, il y a encore des insignes qui n'ont pas été trouvés. Il convient en plus de renforcer la présence des unités d'Infanterie de marine (ou coloniale), de la Légion étrangère, des Parachutistes (chasseurs parachutistes, RPIMa, REP), Chasseurs à pied (en particulier Chasseurs pyrénéens), alpins et mécanisés, de Zouaves, de Tirailleurs algériens, marocains, tunisiens, de Tirailleurs sénégalais.

C'est donc là une mission de première importance qui s'offre aux Fantassins d'active, de réserve ou tout simplement Anciens et à leurs Amis pour les Traditions de l'Infanterie et la Mémoire de l'Arme et de toutes ses subdivisions.

Que tous ceux qui pourraient faire don de telles pièces de collection à la Salle d'Honneur de l'Infanterie se fassent connaitre auprès de l'ANORI :

- soit par Internet : anorinfanterie@free.fr ;
- soit par courrier auprès du président :
  Colonel (r) Philippe MARTIN 13 bis, allée de Chartres 93190 LIVRY GARGAN.

Assemblée générale de l'ANORI

Samedi 26 mai 2018

L'Assemblée générale a été régulièrement convoquée par son Président par lettre du 21 avril 2018, et s'est tenue au Quartier des Célestins de la Garde Républicaine, 22 boulevard Henri IV dans le 4e arrondissement de Paris..

Chaque année, la journée de retrouvailles des membres de l'ANORI, centrée sur l'assemblée générale, apporte son lot de nouveautés.

L'ANORI et ses invités devant le Mess mixte des Célestins

Le cru 2018 ne fit pas exception à cette règle :

- Présence d'invités de marque,
- Un point de l'ordre du jour inédit depuis la création de l'association, à savoir la nomination d'un président d'honneur,
- Un programme d'accompagnement innovant pour les conjoints,
- Même la Garde Républicaine s'était mise au diapason, en prévoyant un buffet à la place du repas servi à table. Les cuisiniers et pâtissiers, gendarmes mais aussi authentiques artisans des métiers de la bouche, s'étaient surpassés.

La journée commença par un café d'accueil qui permit au groupe de se constituer tranquillement et à chacun de se restaurer, de retrouver des camarades et d'échanger quelques nouvelles avec eux.

Puis le groupe se sépara :

- D'un côté, les conjoints des adhérents qui avaient bien voulu les accompagner, se dirigèrent sous la conduite de Madame Liliane FICHET, vers l'Institut du Monde Arabe tout proche pour visiter l'exposition « L'épopée du canal de Suez ».
- De leur côté, les membres de l'ANORI s'installèrent dans la partie du cercle mess aménagée en salle de conférences et le président Philippe MARTIN ouvrit la séance à 10 heures.

Le président souhaite la bienvenue aux membres présents et salue tout particulièrement ceux qui viennent de loin, Francis ANTOINE, Claudy BILLÉ et Dorothée PLACE. Il complimente également les conjoints qui ont accompagné un adhérent. Il transmet ensuite les excuses des absents.

Parmi les motifs de satisfaction, il cite plusieurs nouvelles adhésions, que le prochain bulletin présentera.

Il fait ensuite part des décès de nos camarades qui nous ont quittés depuis la dernière assemblée générale et rappelle leurs brillants états de service.

Il associe à leur mémoire tous les Fantassins morts en OPEX.

Tous les participants observent une minute de silence en mémoire des Fantassins et de tous les soldats décédés.

Après la minute de silence, le président passe à l'ordre du jour.

1 – Vérification des pouvoirs

Après émargement de la feuille de présence par les membres présents, l'assemblée générale procède à la vérification des pouvoirs, lesquels sont déclarés valables.

L'assemblée générale peut valablement délibérer.

2 – Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale du 13 mai 2017

Le président passe la parole au secrétaire général, Guy PETER, qui en rappelle les principaux points.

Aucune observation n'étant formulée, **le procès-verbal, mis aux voix, est adopté à l'unanimité**.

Le CR3 BORDARY fait un compte rendu du PMI

3 – Rapport d'activités 2017 par le secrétaire général

Guy PETER présente le rapport d'activités de l'exercice 2017, illustré par des diapositives projetées sur écran et qui est annexé au procès-verbal de l'AG.

Puis il ouvre le débat.

Le rapport d'activités, mis aux voix, est adopté à l'unanimité.

4 – Rapport financier 2017 par le trésorier et rapport des vérificateurs des comptes

Le président passe la parole au trésorier. Denys CHAPPEY présente les comptes de l'exercice 2017, qui est également projeté sur écran.

La présentation des comptes a fait l'objet d'une codification par Roland TALNOT, chaque rubrique étant affectée d'un code comptable, de un à quatre chiffres à mesure que l'on descend dans le détail des rubriques.

Le CDT (rc) PASCUAL exposant la Marche UASOR au profit des blessés des armées

5 – Rapport des vérificateurs aux comptes

Le chef de bataillon Charles NIKOLOV donne lecture du rapport des vérificateurs des comptes, établi par le lieutenant-colonel Roland TALNOT et le capitaine Pierre BOTTOLI.

Les comptes et le rapport financier sont adoptés à l'unanimité et quitus de leur gestion est donné aux administrateurs.

6 – Rapport moral

Le président présente le rapport moral, qui est annexé au procès-verbal de l'AG.

Enfin, il ouvre le débat.

Le rapport moral, mis aux voix, est adopté à l'unanimité.

Le SGT PLACE reçoit la médaille d'Honneur à grenade de bronze

7 – Renouvellement du tiers sortant des administrateurs

Le Président indique que les mandats des administrateurs de la série C arrivent à expiration.

Sont concernés : le colonel Pierre AUDOIN, le major Claudy BILLÉ, le colonel Hugues DALLEAU, le lieutenant-colonel Raoul GAZENGEL, le colonel Michel MANDRY, le chef de bataillon Guy PETER, le chef de bataillon Olivier PICAMOLES, le capitaine Christophe SOULARD.
Ils sont candidats au renouvellement de leur mandat.

Tous les administrateurs sortants sont réélus à l'unanimité.

8 – Ratification de la cooptation de trois administrateurs

Les cooptations comme administrateur du colonel Philippe DAUDRÉ, du lieutenant (RC) Dorothée LOBRY et du lieutenant (RC) Fabienne NOMMICK sont ratifiées à l'unanimité.

9 – Nomination d'un Président d'honneur

Philippe MARTIN rappelle au conseil que l'article 5 des statuts définit ainsi les membres d'honneur :

« Sont membres d'honneur, ceux qui ont rendu des services signalés à l'association. Ils sont nommés par le conseil d'administration ; ils sont dispensés de cotisation. »

Il cite l'exemple de l'ANMONM – Association Nationale des Membres de l'Ordre National du Mérite, qui a deux présidents d'honneur, le Président de la République et le général Benoît PUGA, grand chancelier de la Légion d'Honneur.

Philippe MARTIN propose à l'assemblée de nommer président d'honneur un chef qui a beaucoup œuvré pour la Réserve et qui est un véritable ami de l'ANORI, le général Jacques LE CONTE, dont il rappelle brièvement la carrière.

Exposé sur le Pèlerinage Militaire International

Nos jeunes camarades félicités par le Président pour leur participation au PMI

A l'unanimité, le général Jacques LE CONTE est nommé président d'honneur de l'ANORI.

10 – Désignation des Vérificateurs des Comptes

A l'unanimité, le lieutenant-colonel Roland TALNOT et le capitaine Pierre BOTTOLI sont reconduits dans leur mandat de vérificateur des comptes.

11 – Fixation de la cotisation 2019

Sur proposition du conseil d'administration, l'Assemblée Générale décide de maintenir le montant de la cotisation pour 2019 à 35 euros.

12 – Questions diverses

Le commissaire de troisième classe Frédéric BORDARY présente aux membres de l'assemblée ses différentes activités, dont le pèlerinage militaire international ; une vidéo tournée par Jonathan TEISSIER à l'occasion du PMI est projetée ; cette vidéo sera mise en ligne sur notre site.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, le Président lève la séance à 11 heures 45.

Nos invités de marque, de gauche à droite : le lieutenant-colonel Claude NICPON, chef de corps du 24ème RI., le colonel Michel BACHETTE PEYRADE, président de l'ANRAT, le général Jacques LE CONTE

La fin des travaux de l'assemblée coïncida avec le retour des conjoints, enchantés de leur visite à l'IMA, et l'arrivée de trois invités de marque :

- Le général Jacques LE CONTE
- Le colonel Michel BACHETTE PEYRADE, président de l'ANRAT
- Le lieutenant-colonel Claude NICPON, chef de corps du 24ème RI.

Après une présentation des travaux de l'AG à ces trois hôtes prestigieux, Philippe MARTIN leur passa la parole.

Le général LE CONTE se présenta lui-même, puis exprima toute sa satisfaction de faire partie de l'ANORI, sa fierté aussi, reprenant la réponse qu'il avait faite à Philippe MARTIN lui demandant de nous faire l'honneur d'accepter la présidence d'honneur : « ce n'est pas moi qui vous fait un honneur, c'est vous qui m'en faites un ». Enfin, il se déclara prêt à participer à certaines activités, dans le cadre de ses nouvelles fonctions.

Le colonel BACHETTE PEYRADE présenta de façon claire et détaillée l'ANRAT, son historique, ses missions, ses enjeux, sans cacher ses limites dues à l'absence de représentants locaux.

Remise de la médaille d'Honneur á grenade d'or au Gal LE CONTE et au COL BACHETTE-PEYRADE

Le lieutenant-colonel NICPON évoqua la réserve et le 24ème RI.

Le CR3 Bordary remet au LCL Nicpon une aquarelle du PMI

Le COL BACHETTE-PEYRADE remet la coupelle de l'ANRAT au Président de l'ANORI

Enfin le colonel Philippe MARTIN procéda à la cérémonie amicale de remise de diplômes d'honneur de l'ANORI, présentée ci-dessous et enfin, invita tous les participants à passer vers le fond de la pièce pour le vin d'honneur et le repas amical de cohésion.

Remise des Diplômes d'Honneur de l'ANORI

Conseil d'Administration de l'ANORI

Mercredi 26 juin 2018

Le conseil d'administration de l'ANORI s'est réuni le 26 juin pour procéder à l'élection du président, à la constitution du bureau, à la reconduction de la délégation de pouvoirs au président et au trésorier et enfin à la nomination d'un nouveau délégué.

Une équipe reconduite

Le lieutenant-colonel Paul PRIEUR, doyen d'âge des administrateurs présents, prit la présidence pour procéder à l'élection du président. Après avoir fait appel à candidature des membres présents et constaté qu'aucune candidature n'avait été déclarée, ni en séance, ni par courrier, le lieutenant-colonel PRIEUR proposa au Conseil de reconduire Philippe MARTIN dans ses fonctions.

A l'unanimité, le colonel Philippe MARTIN fut réélu Président du Conseil d'Administration de l'ANORI. Il remercia le doyen d'âge et les administrateurs de leur confiance.

Constitution du bureau

Sur proposition du Président, le conseil élut à l'unanimité :

- le lieutenant-colonel Paul PRIEUR, vice-président
- le commissaire principal Bertrand BOUCHEND'HOMME, vice-président
- Denys CHAPPEY, trésorier
- Julien SABOURET, trésorier adjoint
- Le chef de bataillon Guy PETER, secrétaire général
- Le lieutenant Cyril ANDRÉ, secrétaire général adjoint
- Le capitaine Christophe SOULARD, secrétaire général adjoint

Pouvoirs

Le conseil reconduisit la délégation de pouvoirs au président et au trésorier pour le fonctionnement des comptes de l'association.

Complément de délégation

Enfin, le conseil nomma, en sus des délégations déjà existantes, le commandant André PASCUAL, commandant dans la Réserve Citoyenne (Groupe Education – Jeunesse), délégué de la Réserve Citoyenne et du Devoir de Mémoire.

Connectez-vous !

Visitez le site Internet, la page Facebook et le compte Twitter de l'ANORI

Pour vous tenir au courant au jour le jour du programme d'activité de l'ANORI.

Pour relire les reportages et revoir les photos des cérémonies.

Pour mieux connaître les traditions de l'Arme et l'histoire des Régiments qui la composent.

Pour découvrir ou déposer des petites annonces

Connectez-vous sur le site Internet de l'ANORI
http://anorinfanterie.free.fr

Et pour nous envoyer des articles sur les activités de votre unité de réserve ou sur les Traditions :
anorinfanterie@free.fr

L'ANORI est également active sur Twitter et Facebook.

22e Journée de l'Infanterie Allemande

par le LCL (H) Patrice FICHET

LA JOURNEE DE L'INFANTERIE ALLEMANDE 2018

UNE NECESSITE : TOUJOURS DE MEILLEURS EQUIPEMENTS POUR LES FANTASSINS

La 22 ème Journée de l'Infanterie allemande s'est tenue en 2018 les 12 et 13 juillet à Hammelburg (Bavière) au Centre de Formation de l'Infanterie et a été organisée conjointement par ce Centre et le BDI (Bund der Deutschen Infanterie-fédération de l'Infanterie allemande).

A cette manifestation, outre des représentants de l'Infanterie allemande, ont participé des invités de plusieurs Pays, dont la France. Le lieutenant-colonel BLANQUEFORT a représenté le général commandant l'Ecole de l'Infanterie de Draguignan, le colonel MONNEVEU et le caporal MESSENS avaient été délégués par la FNAC (Fédération Nationale des Amicales de Chasseurs à Pied, Alpins et Mécanisés) et le lieutenant-colonel FICHET par l'ANORI (Association Nationale des Réservistes de l'Infanterie). Le lieutenant-colonel BURRET, officier de liaison français à Hammelburg était naturellement également présent.

Le secrétaire d'Etat allemand à la Défense, M.TAUBER, et le général de brigade HANNEMANN. (Photo : LCL FICHET)

Une volonté allemande d'améliorer les équipements des Fantassins

Le général de brigade HANNEMANN, commandant le Centre de formation de l'Infanterie allemande, ouvrit la séance inaugurale, avec M. Peter TAUBER, secrétaire d'Etat à la Défense (et officier de réserve d'Infanterie formé à Hammelburg), le général HALBAUER, président du BDI, et les orateurs finlandais qui présentèrent l'Infanterie de leur Pays.

Un Fantassin allemand en position de tir. (Photo : LCL FICHET).

"Airbag" de protection contre les avalanches en démonstration par un chasseur de montagne (Photo : LCL FICHET).

Dans son allocution, le secrétaire d'Etat à la défense TAUBER insista sur la nécessité d'un bon équipement des Fantassins et de son amélioration, déclarant notamment : « en ce qui concerne l'équipement individuel des soldats, Il convient de ne plus faire des économies. »

Cette année, il n'y avait pas d'exposition de matériels présentés par des industriels (ces présentations n'auront lieu désormais que tous les deux ans). Seul du matériel en service fut exposé. On remarqua toutefois un « airbag » de protection contre les avalanches que les chasseurs de montagne ont la faculté de faire se gonfler en cas de besoin.

Les associations allemandes et françaises des Fantassins travaillent pour se renforcer mutuellement

Au plan associatif, le BDI, l'ANORI et la FNAC ont naturellement mis à profit la rencontre que représente la Journée de l'Infanterie d'Hammelburg pour évoquer leurs projets communs. Notamment, les trois délégations sont tombées d'accord pour approuver le texte de la déclaration conjointe qui sera signée de façon de façon officielle dans les mois à venir.

Les gestes du souvenir

Conformément à leur tradition depuis quelques années, l'ANORI et la FNAC ont déposé une couronne de fleurs à la stèle du cimetière français du camp de prisonniers de la Première Guerre Mondiale d'Hammelburg.

Accompagnés du lieutenant-colonel BLANQUEFORT , représentant le général commandant l'Ecole de l'Infanterie de Draguignan, du général HANNEMANN, commandant le Centre de Formation de l'Infanterie allemande, du général HALBAUER, président du BDI, le lieutenant-colonel FICHET et le caporal MESSENS ont accompli le devoir de mémoire, après que le lieutenant-colonel FICHET ait prononcé en allemand et en français une allocution célébrant la cohésion franco-allemande et se réjouissant de constater une présence toujours plus nombreuse pour cette cérémonie du souvenir et de la camaraderie.

Au monument de l'Infanterie allemande, ce sont les lieutenants-colonels BLANQUEFORT et BURRET qui ont déposé les fleurs au nom de l'Ecole de l'Infanterie de Draguignan.

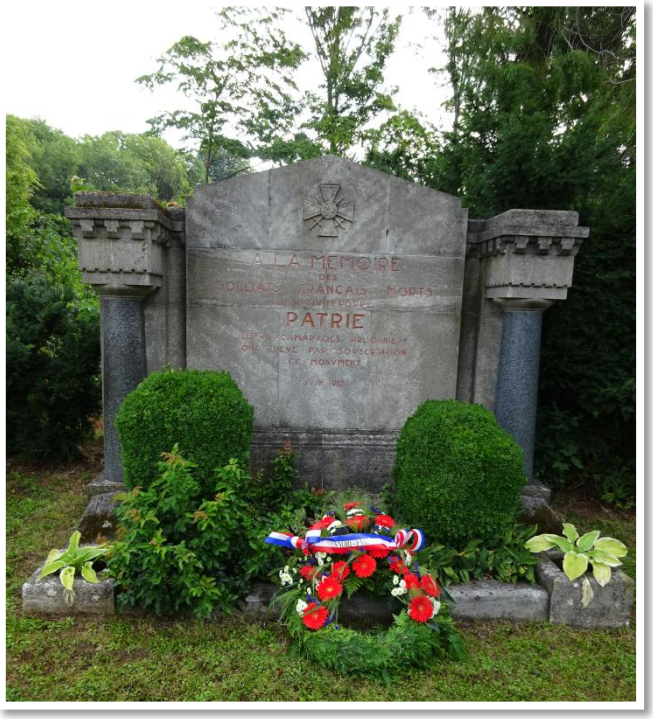

Le monument aux Morts français du cimetière du camp de prisonniers d'Hammelburg fleuri par l'ANORI et la FNAC. (Photo : LCL FICHET).

La camaraderie toujours au premier plan

La traditionnelle soirée de camaraderie a connu son succès habituel et a été le cadre de la cérémonie de remise des prix aux lauréats du concours de tir (auquel malheureusement n'a participé cette année aucune équipe française).

Au stand du BDI, le lieutenant-colonel FICHET, le caporal MESSENS et le colonel MONNEVEU posent avec Madame KUHLMANN, "la Mère de l'Infanterie", et des membres du BDI.

L'amitié franco-allemande des Fantassins. De gauche à droite: le colonel MONNEVEU (FNAC), le lieutenant-général HALBAUER (BDI) et le lieutenant-colonel FICHET, se congratulent après avoir approuvé le projet de texte de la déclaration BDI-ANORI-FNAC.

Ce furent des journées de cohésion qui ont à nouveau manifesté la fermeté de l'amitié franco-allemande des Fantassins.

Lieutenant-colonel (h) Patrice FICHET

Le 415e Régiment d'Infanterie et la dernière bataille

par le capitaine (r) Christophe SOULARD

Le 415e Régiment d'infanterie restera à jamais associé à la toute dernière bataille de la Première Guerre mondiale sur le front occidental. C'est en effet, à Vrigne-Meuse, petite commune de 200 âmes dans les Ardennes, que cette unité sous le commandement du colonel Gizard, prend part à l'ultime assaut contre l'ennemi allemand.

Formé au mois de mars 1915 au camp de Carpiagne, près de Marseille, le 415e RI est rattaché au XIVe Corps d'armée, à la 27e Division d'infanterie et à la 54e Brigade d'infanterie. Le 415e RI qui fait partie de « l'Armée Gouraud[1] » (IVe Armée) prend les tranchées pour la première fois, dans la Somme entre Maucourt et Lihons.

Des soldats du 415e RI posant avant de partir au front.

Il participe notamment aux batailles de Champagne (1915), Douaumont, La Laufée, Vaux, Le Chesnois (1916), Bezonvaux (1917). Il est en 1918 à la Batterie de Moreuil, en Champagne, dans le Secteur de Courmelois. Il participe à l'attaque du 25 septembre, se retrouve dans l'Aisne et prend part aux combats de Vrigne-Meuse.

C'est à la fin du mois d'octobre 1918, alors que l'on sait que les troupes ennemies ne disposent plus de ressources et s'apprêtent à négocier l'armistice, que la 163e Division d'Infanterie reçoit l'ordre de prendre position sur la Meuse entre Charleville-Mézières et Sedan, face à la frontière belge. La 163e DI, commandée par le général Edmond Boichut (1864-1941) est composée :

- d'un état-major[2] ;
- de trois régiments d'infanterie à trois bataillons[3] ;
- du 244e régiment d'artillerie commandé par le colonel Beaudot ;
- de trois compagnies du génie fournies par les 12e, 62e et 23e régiments du génie ;
- des services et notamment la section sanitaire automobile anglaise n° 17[4].

Malgré le froid, la pluie et la résistance allemande, les éléments de la 163e DI avancent rapidement. Ils parviennent, le 8 novembre 1917 sur la rive gauche de la Meuse. A 22h30, le général Boichut transmet ses ordres : remettre en condition les formations, maintenir le contact avec l'ennemi et faire des reconnaissances pour détecter des points de franchissement sur la Meuse. Car l'objectif recherché est bien de franchir la Meuse. Ce franchissement doit montrer la détermination de la France et contraindre les Allemands à signer l'armistice[5].

Le Mémorial de la 163e Division d'Infanterie appelée Division Boichut qui a pris part aux combats de Vrigne-Meuse. Il trône au lieu-dit La Côte de l'Épine, à Vrigne-Meuse

Déjà, dans les rangs, les rumeurs sur un possible cessez-le-feu commencent à se répandre. Quand le général Boichut fait sa tournée d'inspection le 9 novembre au 3e bataillon du 415e RI, il est interpelé par un poilu : « *C'est-y vrai mon Général que c'est la paix ?* ». Boichut lui répond : « *Mais non, mon petit, pour qu'il y ait paix, il faut d'abord que soit signé un armistice […]. Ce sera peut-être dans un jour, dans une heure, dans trente secondes.*». Pour l'heure, c'est l'ultime bataille qui se prépare. Le 9 novembre, le général de la 163e DI reçoit l'ordre de « […] *franchir la Meuse et se porter à Vrigne-Meuse, et d'occuper le Signal de l'Épine, côte 249* [...]. *Opération à exécuter d'urgence et sans se laisser arrêter par la nuit. Il sera rendu compte immédiatement de la mainmise sur Vrigne-Meuse* ». A 20h00, les ordres sont donnés aux différents commandants des composantes de la 163e DI.

« *On a l'ordre de passer la Meuse coûte que coûte et sur n'importe quoi. Comme par hasard, je dois passer le premier. On me donne une compagnie du génie pour faire des radeaux avec des sacs Habert. Le commandant Guillaume me promet deux radeaux capables de porter chacun quatre hommes. Ils feront quatre voyages à l'heure, soit trente-deux hommes. Ils ne peuvent commencer qu'à minuit* (…). *Cela me présage un joyeux passage !* », note le chef de bataillon Charles de Menditte (1869-1931), commandant le 415e RI en l'absence du colonel Gizard, à la sortie de cette réunion au cours de laquelle les ordres pour cette opération improvisée avaient été donnés. Contrainte supplémentaire : ils doivent

---

[1] *Général Henri Gouraud (1867-1946) est l'une des figures emblématiques de la colonisation. Grièvement blessé dans les Dardanelles en 1915, il est amputé du bras droit*

[2] *Cet état-major est dirigé par le lieutenant-colonel Loiseau. L'infanterie divisionnaire est commandée par le colonel Petitdemange et l'artillerie divisionnaire par le colonel Dumontet ;*

[3] *: Le 142e RI, commandé parle lieutenant-colonel Devincet ; le 53e RI, commandé par le colonel de Guillebon et le 415e RI, commandé par le colonel Gizard.*

[4] *Fauveau, Alain « Le dernier combat : Vrigne-Meuse, 10 et 11 novembre 1918 », in Revue historique des armées n° 251, 2008.*

[5] *Fauveau, Alain, ibid.*

avoir atteint la rive opposée avant le lever du soleil. Une réunion préparatoire a lieu dans le bureau des Postes, Télégraphes et Téléphones (P.T.T.) de Dom-le-Mesnil.

C'est à la faveur d'un « *brouillard intense* » et dans un « *froid de chien* » que les soldats du 415e RI parviennent à gagner la rive droite de la Meuse. Ceux du 142e RI tentent de traverser le fleuve à hauteur de Flize. Mais le plan ne se déroule pas comme prévu. « *Au lever du jour, les sections qui avaient franchi la rivière se [trouvent] immobilisées dans le brouillard, au milieu des barbelés et sous le feu des mitrailleuses allemandes* ». Avec le 19e RI, les hommes du 142e se retrouvent bloqués devant Nouvion.
A vrai dire, au petit matin, seuls trois bataillons du 415e RI ont réussi à franchir la Meuse et s'installer sur la rive droite. Mais ces 700 hommes se retrouvent en infériorité numérique. En effet, grâce aux prisonniers allemands qu'ils ont faits, ils savent qu'il y a en face cinq régiments. En début d'après-midi, les Allemands déclenchent une contre-offensive.
« *Les mitrailleuses se déchaînent : au tactac sec et saccadé des Hotchkiss, les Maxim répondent avec un pouf-pouf sourd et lent. Et les fusils mitrailleurs mêlaient leur teuf-teuf à ce concert meurtrier* », note le sous-lieutenant Rémi Frouté dans ses *Mémoires*[6].

Le Commandant Charles de Berterèche de Menditte commandant par intérim du 415e RI ici photographié alors qu'il était lieutenant-colonel au 144e RI.

Dans la 10e compagnie du 415e RI, il ne reste plus qu'une trentaine d'hommes valides ! De son côté, Charles de Menditte ne dispose plus d'aucune liaison avec ses bataillons mais parvient à rendre compte de la situation précaire de son régiment à ses supérieurs. Le général Boichut demande de mettre à la disposition de la division tous les moyens d'artillerie disponibles pour établir deux barrages en avant des unités.

Puis, le front se stabilise avec des tirs sporadiques de mitrailleuses et d'artillerie, ici et là. Au soir du 10 novembre, le bilan est le suivant : les Français ont perdu près de 200 soldats (57 tués, dont 37 pour le 415e RI, et 133 blessés, dont une centaine pour le 415e RI). Ce régiment a subi trois assauts allemands pendant la journée.

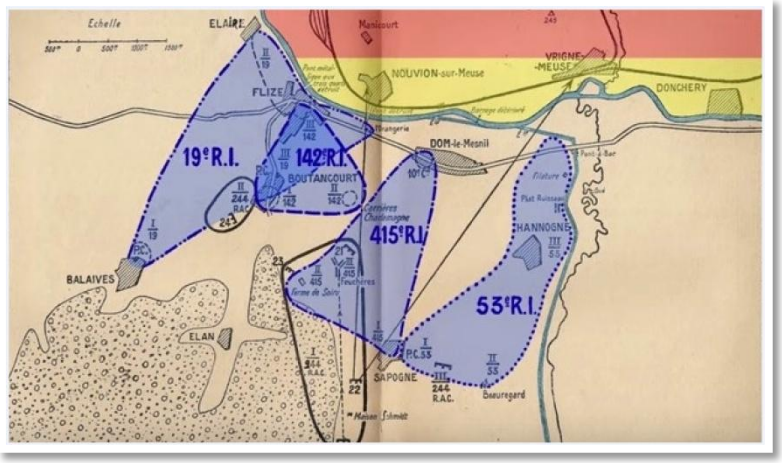

Carte des positions des unités lors de l'ultime bataille en France le 11 novembre 1918 au matin

La nuit du 10 au 11 novembre n'est pas plus calme sur le front de Vrigne-Meuse. Le front est stabilisé, les hommes sur le qui-vive et l'artillerie (lourde et légère) fait entendre le son du canon. Le communiqué officiel, diffusé dans toute la presse, indique : « *À l'Est de Mézières, les Allemands ont violemment contre-attaqué les éléments qui avaient franchi la Meuse dans la région de Donchéry. Après un vif combat, nous avons rejeté l'ennemi et nous sommes maintenus sur la rive Nord.* ». Dans leur retraite, les Allemands abandonnent beaucoup de matériel : canons, véhicules de toute sorte, et même des « *trains entiers de chemin de fer* »[7].

Les ordres du général Gouraud, commandant la IVe armée française, sont clairs pour la journée du 11 novembre : tenir la tête de pont. « *Le général commandant la 163e DI […] conservera le contact étroit de l'ennemi et s'efforcera d'améliorer les moyens de franchissement de la Meuse […]* [8]». En face, le moral des soldats allemands n'est pas au beau fixe : les combats des derniers jours ont été particulièrement violents. Le froid, la pluie mais aussi les nouvelles d'Allemagne et de l'abdication de Guillaume affaiblissent leur ardeur à combattre.

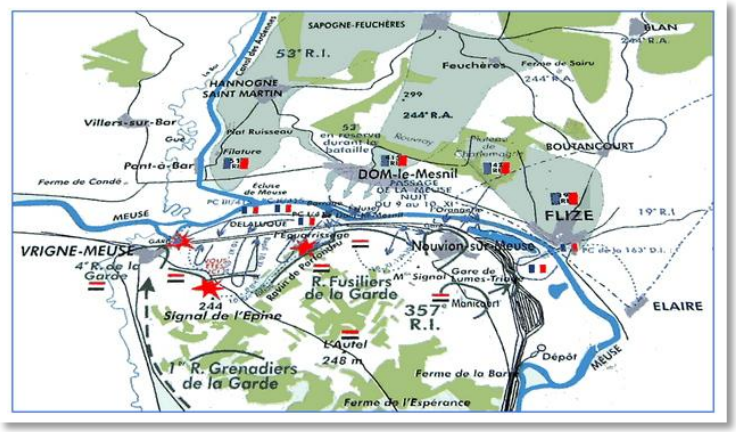

Les positions allemandes et françaises le 11 novembre au matin à Vrigne-Meuse

Au matin du 11 novembre, environ 600 hommes du 415e RI sont toujours sur la rive droite de la

[6] *Ibid*
[7] *Ibid*
[8] *Ibid.*

Meuse, dans leurs trous individuels, étalés sur un front d'environ trois kilomètres. Derrière eux : la Meuse ; devant : la voie ferrée-Mézières-Sedan et la Garde prussienne forte de quatre régiments.
A 5h15, l'armistice est signé. Le télégramme du maréchal Foch annonçant la cessation des combats à 11h00 arrive à 7h15 au QG du général Boichut. Le colonel Eugène Petitdemange[9], commandant l'infanterie divisionnaire, fait ajouter quelques recommandations : « *mettre un mouchoir au fusil* », « *crier : Vive la France* », « *chanter La Marseillaise* ». Il réclame surtout de ne pas fraterniser avec l'ennemi.

Augustin Trébuchon, estafette au 415e RI, mort pour la France le 11 novembre à 10h45, un quart d'heure avant l'armistice

Dans ses notes, Charles de Menditte décrit longuement cette dernière matinée de combats : « *[…] le feu recommence mais il est peu intense. […] Cette fois, mes hommes ont tout ce qu'il faut pour tenir et ils tiendront. Vers 6h30 circule le bruit de l'armistice. A 8h30 environ, l'avis est officiel. Pendant ce temps, on continue à tirer sur le front du régiment et les obus allemands tombent sur Dom-le-Mesnil. Je fais passer la bonne nouvelle au régiment et on attend. 10h45 : les obus tombent encore sur le village. 10h57 : la mitrailleuse tire encore. 11 heures : un de mes clairons sonne "Cessez-le-feu", "Levez-vous", puis "Au drapeau". Les autres clairons répètent. La Marseillaise monte dans le lointain […] Quelle joie et quelle émotion […]* ».

Dans l'après-midi, les habitants de Vrigne-Meuse participent à la recherche des corps des soldats du 415e RI. Ils les transportent dans l'église de Dom-le-Mesnil puis dans celle de Vrigne-Meuse. Ils en retrouvent 33, appartenant pour la majorité au 3e bataillon du 415e. C'est lors de cet ultime combat qu'est mort, environ un quart d'heure avant l'armistice, Augustin Trébuchon, dernier soldat (officiel) à tomber pour la Patrie. Il appartenait au 415e RI. Sa dépouille repose d'ailleurs au cimetière de cette petite ville.

Mais la guerre n'est pas terminée pour le 415e qui est maintenu en activité. Si les armes se sont tues sur le front occidental, la situation est tendue sur le front d'Orient et du Levant (actuellement Syrie et Liban). Depuis 1918, le détachement français de Palestine-Syrie, qui devient troupes du Levant le 3 janvier 1919, occupe Beyrouth et relève progressivement les armées britanniques dans la zone du mandat français. Mais le climat est explosif car les Turcs ne veulent pas abandonner la Cilicie et les troupes chérifiennes du roi Faysal entendent occuper Damas et la Syrie[10].

Aussi le 3 janvier 1919, il est décidé la constitution d'un détachement de relève et le 16 janvier il est créé deux régiments de marche du Levant par transformation des 412e et 415e Régiment d'Infanterie qui s'apprêtent à être dissous. Aux ordres du colonel Gizard, le 415e Régiment d'Infanterie débarque à Beyrouth entre le 28 février et le 12 avril 1919. Il appartient à la 3e Division du Levant, formée début 1920, commandée par le Général Goybet et dont le PC est à Damas.

La tombe d'Augustin Trébuchon, dernier soldat officiellement mort pour le France le 11 novembre 1918

Le premier engagement du 415e RI se situe lors des incidents de Kadmous et de Mrékeb le 21 juillet 1919. Le 30 octobre 1919, des événements sanglants éclatent à Mezrantech Chouf, une compagnie y est dépêchée puis en décembre une autre compagnie part tenir garnison à Saîda et à Djedeïde (Merdjayoum) au sud du Chouf. L'Armistice du 30 mai 1920 suspend les hostilités avec les nationalistes Turcs de Mustapha Kemal et ce sont maintenant les nationalistes arabes, partisans de l'émir Faysal, qui provoquent des incidents à Damas. Le général Gouraud décide donc de marcher sur cette ville, deux bataillons du 415e font partie de la colonne Goybet qui, le 21 juillet 1920, franchit le Litani[11] et occupe Rayak. A la suite d'un combat connu sous le nom de « Khan Meïseloun » et qui est une des plus glorieuses affaires du Levant, le 415e est cité.
L'accord d'Angors signé le 20 octobre 1921, met définitivement fin aux hostilités avec la Turquie. En 1922 se poursuit la pacification et il s'agit alors de mettre fin aux incursions des Druzes (21 juillet au 19 août 1922).

Le 415e RI est dissous début 1923[12].

---

[9] Eugène Petitdemange (1866-1963) est issu de promotion Tombouctou (1887-1889) de Saint-Cyr-l'Ecole. Parmi ses condisciples, on trouve notamment les généraux Joseph Mangin, Jean Mordacq, Adolphe Messimy. Eugène Petitdemange termine sa carrière comme général de brigade.
[10] https://memorial19141918.wordpress.com/2011/10/23/415-eme-ri/
11 Ce fleuve constitue, à l'heure où ces lignes sont écrites, la limite nord de la zone d'action de la Force intérimaire des Nations Unies au Liban (FINUL), pour laquelle des unités françaises concourent en qualité de Force Commander Reserve (FCR).
12https://memorial19141918.wordpress.com/2011/10/23/415-eme-ri/

187e anniversaire de la création du Corps des Zouaves

18 mars 2018

L'Union Nationale des Zouaves assure, encore et comme depuis toujours, son engagement en perpétuant son pèlerinage annuel à la "Butte des Zouaves", à Moulin-sous-Touvent (Oise).

Au Mémorial national des Zouaves, une cérémonie à l'invitation du Lieutenant-colonel (R) Jean-Louis LEMMET, Président de l'Union Nationale des Zouaves, des Maires de Moulin-sous-Touvent et de Nampcel et de la Municipalité de Carlepont a regroupé malgré le froid vif et le vent cinglant les autorités civiles et militaires, les Amicales régimentaires de Zouaves et des associations patriotiques. Le groupe de Tradition et d'Histoire vivante « France 40 – 9e Zouaves » a présenté un détachement d'honneur. Le monument de la « Butte des Zouaves » est un haut lieu de la bataille de Quennevières et rend hommage aux zouaves tombés par centaines sur le Plateau de Touvent lors de la Grande Guerre. Elle se compose d'un tertre surmonté d'une croix commémorant ces combats.

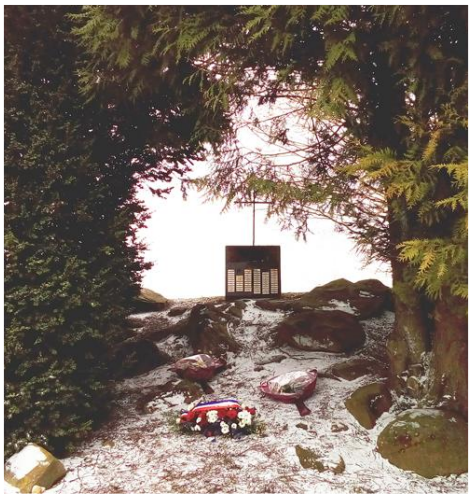

Ce site a été classé à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques en 2002 et c'est à son côté que s'érige désormais le Mémorial national portant Hommage à tous les Zouaves Morts pour la France, toutes guerres confondues. Le « Monument national des Zouaves » est localisé aux coordonnées suivantes : N 49° 29' 20'' / E 3° 02' 56''

Commissaire Principal Bertrand Bouchend'Homme
Vice-président de l'ANORI

Bénédiction du Drapeau des anciens du 6ème Zouaves
Eglise de Moulin sous Touvent

Dieu, notre Père, nous te rendons grâce pour notre Nation. Nous te prions pour qu'elle soit, aujourd'hui comme hier, fidèle à sa vocation chrétienne. Nous confions aussi à ta miséricorde notre communauté nationale et tous nos compatriotes.

Daigne bénir ce drapeau, symbole d'un glorieux régiment.
Qu'il rappelle à tous et à chacun les heures de gloire ou de fierté qui ont marqué leur histoire.
Qu'il ranime l'espérance dans les moments de troubles ou de doutes.
Qu'il flotte bien haut pour montrer à tous les chemins de l'honneur et du plus haut service.
Qu'il veille sur l'unité de la France.

Par l'intercession de saint Denis et de saint Louis, de sainte Jeanne d'Arc et de saint Michel, nous te confions spécialement ceux qui servent sous les drapeaux, pour le rayonnement de la France. Qu'ils soient fidèles à leur mission en offrant un exemple de dévouement et de générosité.

Accueille, Père très bon, dans ton éternel Repos, ceux qui ont versé leur sang pour la liberté et la Paix de notre pays.

Qu'ils trouvent auprès de toi la récompense de leur sacrifice. Et que Notre-Dame, reine de France, protectrice de nos foyers et de nos familles, nous obtienne à tous la grâce d'une plus grande fidélité, et d'œuvrer pour la Paix et la Justice.

Nous te le demandons par Jésus-Christ notre Seigneur.

Le GRLE reçoit la garde du Drapeau du 11e REI

Traditions de la Légion Étrangère

Le 30 avril 2018, le Groupement de recrutement de la Légion étrangère (GRLE) s'est vu remettre la garde du Drapeau du 11e Régiment Étranger d'Infanterie (11e R.E.I.) qui s'illustra aux cours des combats de la Campagne de France en 1940. Le chef de corps du GRLE en recueillit les plis lors de la prise d'armes du 30 avril qui s'est tenue à Aubagne.

Le 11e REI est créé le 1er novembre 1939 au camp de La Valbonne, avec des légionnaires venus d'Afrique, des réservistes ayant servi dans la Légion et des volontaires étrangers.

Après des préparatifs intenses, le régiment arrive en Lorraine et tient les avant-postes de la ligne Maginot, dans la région de Sierck. Le 10 mai 1940, il est intégré à la 6e Division nord-africaine à Stenay. Le 27 mai l'ennemi attaque mais sans arriver à l'affaiblir, il se retire.

Du 18 au 22 juin, le régiment est encerclé à Saint-Germain-sur-Meuse, où le sacrifice du 2e bataillon permettra au reste des troupes de se replier. Au cours de ses combats, le Régiment perd pratiquement les trois-quarts de ses effectifs. Il est cité à l'ordre de l'Armée. Le 11e R.E.I. est dissous à l'Armistice.

Texte, d'après le COL (rc) ROYNE, paru sur http://www.reserve-citoyenne-paris.org et avec son autorisation

L'ANORI participe !

Représentation des réservistes de l'Infanterie pour le rayonnement de l'Arme

Dans le cadre de ses missions statutaires, l'Association Nationale des Réservistes de l'Infanterie est présente à de nombreuses activités, réunions, cérémonies, etc. pour y marquer la place des Réservistes de l'Arme et contribuer à son rayonnement, à l'accomplissement du devoir de mémoire et pour perpétuer les Traditions. Durant ces derniers mois, elle a été représentée :

JANVIER 2018

- le 17 janvier, à l'Ecole Militaire, à la cérémonie des vœux de l'UNOR, par le colonel MARTIN, les lieutenants-colonels FICHET, NOMMICK, le commandant (rc) CHAPPEY, le capitaine SOULARD, les lieutenants VIALLE, XIÉ, VILLERS,
- le 22 janvier, à Vincennes, à la réception des vœux de la Fédération National des Amicales de Chasseurs à pied, alpins et mécanisés, par les colonels LHERMITTE et MARTIN et les lieutenants-colonels FICHET et WALCH,

FEVRIER 2018

- le 3 février, au Fort de Nogent-sur-Marne, à la Cérémonie de remise du fanion aux élèves de la PMM, par le commandant (rc) PASCUAL,
- le 4 février, aux Invalides, à la Messe Solennelle de l'UNC, par le colonel MARTIN,
- le 6 février, à l'École militaire, au colloque du CDEC, présidée par le CEMAT, par le colonel MARTIN,
- le 9 février, aux Invalides, à la réunion du Comité National d'Entente, par le colonel MARTIN,
- le 15 février, aux Écoles de Draguignan, à l'assemblée générale de l'Associations du Musée de l'Infanterie, par le capitaine DUCOURNEAU,
- le 21 février, sous l'Arc de Triomphe, à la cérémonie du ravivage de la Flamme sur la tombe du Soldat Inconnu par les Amicales d' Ile de France de Chasseurs à pied, alpins et mécanisés, par le lieutenant-colonel FICHET,
- le 22 février, à Vincennes, aux vœux de la FNAC, par les colonels LHERMITTE, MARTIN, le lieutenant-colonel FICHET,
- le 26 février, sur le Pont Alexandre III, à l'hommage à l'adjudant Emilien MOUGIN et au maréchal des logis Timothé DERNONCOURT du 1er Régiment de Spahis, morts pour la France au Mali, le mercredi 21 février 2018, par le lieutenant-colonel NOMMICK, les chefs de bataillon PETER, PICAMOLES, le commandant (rc) CHAPPEY,

MARS 2018

- le 4 mars, à Paris, au « Trophée des réserves, Garde Nationale » dans le cadre du semi-marathon de Paris, par le colonel DAUDRÉ et les commandants (rc) PASCUAL et CHAPPEY,
- le 18 mars, à la Journée Nationale des Zouaves, 187° anniversaire de la création du Corps des Zouaves, au Mémorial National des Zouaves, à Moulin-sous-Touvent (60), par le commissaire principal BOUCHEND'HOMME,
- le 22 mars, à l'École militaire, au conseil d'administration de l'ANRAT, par le colonel MARTIN,
- le 24 mars 2018, à l'Ecole Militaire, à l'assemblée générale de l'Union Nationale des Officiers de Réserve et de associations de réservistes, par le colonel MONTALBOT, les lieutenants-colonels FICHET, PRIEUR et WALCH, et les chefs de bataillon MEILLET et MURANO et le commandant (rc) CHAPPEY,

AVRIL 2018

- le 9 avril, aux Invalides, à la réunion du Comité National d'Entente, par le colonel MARTIN,
- le 29 avril, à Châlons-en-Champagne, à la Cérémonie de la Journée Nationale du Souvenir des Victimes et Héros de la déportation, par le Sergent-chef ANTOINE,

MAI 2018

- le 1er mai, au Fort de Nogent-sur-Marne, à la Cérémonie commémorative de CAMERONE, par le commandant (rc) PASCUAL,
- le 06 mai, à Reims, aux Cérémonies au Monument aux Morts et Monument de la Résistance, organisées par "Les Diables Bleus de Reims et de sa Région", par le Sergent-chef ANTOINE
- le 12 mai, à l'Arc de Triomphe, au Ravivage de la Flamme pour le centenaire de l'UNC / 1500 drapeaux à l'Arc de Triomphe, par le colonel DRILHON
- le 07 mai, à Reims, à la Cérémonie du 73e Anniversaire de la Reddition, par le Sergent-chef ANTOINE
- le 18 mai, à Nogent sur Marne, à la Journée du Soldat d'Outre-mer, par le chef de bataillon PETER
- le 22 mai, à l'Arc de Triomphe, à la cérémonie du ravivage de la Flamme sur la tombe du Soldat Inconnu, par l'Association des Officiers, Sous-Officiers et Militaires du Rang de Réserve des Hauts de Seine, par les lieutenants-colonels FICHET et POINCELIN et le chef de bataillon NIKOLOV et le commandant (rc) CHAPPEY,
- le 25 mai, à l'Arc de Triomphe, au Ravivage de la Flamme avec l'Institut des Hautes Etudes de Défense nationale et le Général Dary, par le colonel DRILHON
- le 28 mai, à l'École militaire, au conseil d'administration de l'ANRAT, par le colonel MARTIN

JUIN 2018

- le 3 juin, à Vincennes, à la Marche UASOR au profit des blessés des armées, par le colonel MARTIN et le commandant (rc) PASCUAL,
- le 8 juin, à Saint Mandé, à la Cérémonie en hommage aux Morts pour la France d'Indochine, par le commandant (rc) PASCUAL,
- le 13 juin, à Villepinte/Eurosatory, à l'assemblée générale de l'ANRAT, par le colonel MARTIN,
- le 18 juin, à Reims, à la Célébration du 78e anniversaire de l'appel historique du 18 juin 1940 lancé à Londres par le Général De Gaulle, par le Sergent-chef ANTOINE,
- le 18 juin, à la Mairie du XVème, à la cérémonie du 18 juin1940, par le colonel DRILHON,
- le 18 juin, à Châlons en Champagne, à la Célébration du 78e anniversaire de l'appel historique du 18 juin 1940 lancé à Londres par le Général De Gaulle, par le Sergent-chef ANTOINE
- le 18 juin, à Châlons en Champagne, à la Cérémonie à la mémoire des Aviateurs Alliés morts pour la Libération de la France, par le Sergent-chef ANTOINE
- le 23 juin, aux Invalides, à la Journée Nationale des blessés de l'armée de Terre, par le commissaire principal BOUCHEND'HOMME, le lieutenant Fabienne NOMMICK

JUILLET 2018

- le 2 juillet, à l'École militaire, à l'invitation à déjeuner par le DRAT, le général POINCIGNON des conseillers réserve et des présidents d'association de l'ANRAT, par le colonel MARTIN,

Histoire de Saint Maurice

Saint Patron des Fantassins

Dans les dernières années du troisième siècle de notre ère, l'empereur Dioclétien fit paraître un édit donnant l'ordre de sacrifier au culte des dieux de Rome et de l'empereur. Le César Constance Chlore proclama cet édit à son armée qui stationnait dans la haute vallée du Rhône, près de la Savoie et du Lac de Genève.

Forte de 6 600 soldats placés sous les ordres de MAURICE, la légion Thébéenne qui tirait son nom de la région où elle avait été levée, Thèbes en Egypte, était chrétienne. Ses guerriers étaient rompus à tous les combats. Ils avaient conservé leur Foi, pure et bien vivante, tout en servant fidèlement l'Empire. C'est la raison pour laquelle, ils répondirent noblement au César : « Nous sommes Chrétiens. Nous ne pouvons donc ni renier notre foi en sacrifiant aux idoles, ni persécuter nos frères ». Cette belle et digne réponse irrita le César. Aussitôt, il fit appliquer la décimation, sanction qui punissait les troupes coupables de rébellion en tirant au sort et en décapitant un soldat sur dix. 660 soldats de la légion furent passés par les armes.

Par cet immense massacre, il voulait impressionner les survivants et les contraindre à adorer les idoles, mais ceux qui n'avaient pas été désignés pour mourir encourageaient les martyrs. Voyant leur fermeté dans la Foi, le César en fit décapiter 600 autres, le lendemain… Maurice, Exupère, Innocent, Candide et leurs compagnons furent massacrés au lieu-dit AGAUNE, en Suisse, et ensevelis sur les lieux. La *Passion des Martyrs d'Agaune*, par l'évêque EUCHER de Lyon, prête à Maurice ces paroles : «Nous sommes tes soldats, ô empereur, mais avant tout serviteurs de Dieu. Nous te devons l'obéissance militaire, mais nous lui devons l'innocence. Nous préférons mourir innocents que vivre coupables ».

Tous périrent par le glaive, acceptant d'être soumis aux lois de l'empire tout en restant fidèles à leur Foi.
Magnifiquement, ils ont rendu à César, ce qui est à César et à Dieu, ce qui est à Dieu.

Vers 380, Théodule, premier évêque connu du Valais, transporte les restes des martyrs sous la falaise et y construit une première basilique en leur honneur. Aujourd'hui, le nom de Saint-Maurice est porté par 525 églises paroissiales. Avec honneur, 69 villes et villages s'appellent Saint Maurice.

Prière du Fantassin à Saint Maurice

Ô Saint Maurice,
valeureux officier de la légion thébaine,
tu n'as pas craint d'affronter la mort
plutôt que de renoncer à ta foi.
Tu as su conforter le courage de tes compagnons d'arme,
qui t'ont suivi sur le chemin des martyrs.
Écoute aujourd'hui notre prière
et daigne intercéder en notre faveur auprès du Christ-Seigneur,
toi qui es le saint patron des fantassins :
Que le Christ nous fortifie afin que nous soyons
endurants dans les longues marches,
ardents au combat,
calmes et déterminés dans l'action.
Que le Christ nous éclaire afin que nous gardions
un cœur miséricordieux avec les ennemis,
paisible face à la mort,
reconnaissant face au don de la vie,
toujours espérant et fidèle,
rempli de la joie de servir.
Amen

L'Infanterie Française a adopté comme patron Saint Maurice, qu'elle célèbre tous les 22 septembre.

Ce texte est tiré, d'une part, de la Legenda Aurea de Jacques de Voragine et d'autre part du site Internet de l'abbaye Saint-Maurice d'Agaune dont l'adresse est : http://www.abbaye-stmaurice.ch/

L'ANORI et ses Membres

L'actualité des membres de l'ANORI

A l'Honneur

Décorations :
Le Commissaire de 3e classe Frédéric BORDARY a reçu la Médaille de la Défense Nationale bronze. L'ANORI le félicite pour cette décoration qui récompense les services rendus pour l'institution militaire.

Réussite aux stages :
L'Adjudant Thierry MORGAND a réussi le Stage SOFERM, le Commissaire de 3° classe Frédéric BORDARY a réussi le Stage SITEM et le Caporal Jonathan TESSIER a réussi le stage FIE. Les membres de l'ANORI leur adressent leurs plus vives félicitations.

Diplôme d'Honneur de l'ANORI :

A grenade d'or avec Médaille d'Honneur de l'ANORI :
- Général (2S) Jacques LE CONTE, Président d'Honneur de l'ANORI
- Colonel Michel BACHETTE-PEYRADE, Président de l'ANRAT

A grenade d'or :
- Capitaine Christophe SOULARD

A grenade d'argent :
- Colonel Pierre AUDOIN
- Colonel Maxime ATTYASSE
- Lieutenant-colonel Emmanuel NOMMICK
- 1ère Classe Julien SABOURET

A grenade de bronze :
- Colonel Hervé BOCA
- Lieutenant-colonel Roland TALNOT
- Capitaine Christian DURIEU
- Capitaine Yannick DUCOURNEAU
- Commissaire de 3ème Classe Frédéric BORDARY
- Major Denis PÉDRON
- Sergent-chef Éric BOSSHARDT
- Caporal Jean-Christophe LALEU
- 1ère Classe Philippe MULLER

Avancement :
Le Caporal Jonathan TESSIER a été nommé au grade de Sergent.

Célébrations de la Saint Maurice : 14 et 15 septembre 2018

Comme chaque année, l'Association Nationale des Réservistes de l'Infanterie (ANORI) célébre la Saint Maurice, fête de tous les Fantassins, à Paris et à Vincennes, en liaison avec la Fédération Nationale des Amicales de Chasseurs à pied, alpins et mécanisés (FNAC). Le programme comprend notamment :

Le Vendredi 14 septembre :

- Cérémonie du ravivage de la Flamme sous l'Arc de Triomphe, avec la Fanfare du 27ème BCA.

Le samedi 15 septembre :

- Dépôt de gerbes à la plaque des Préparations Militaires au Fort Neuf, le matin ;
- Repas avec les Chasseurs au Fort Neuf de Vincennes à midi.
- Commémoration des combats de Sidi Brahim, avec la cérémonie de passation du Drapeau des Bataillons de Chasseurs, au Château de Vincennes, à 14 heures.

ASSOCIATION NATIONALE DES RÉSERVISTES DE L'INFANTERIE - A.N.O.R.I.

Président : COL Ph. MARTIN
Vice-présidents : LCL P. PRIEUR et CRP B. BOUCHEND'HOMME
Secrétaire Général : CBA G. PETER - *Secrétaires Généraux Adjoints* : CNE Ch. SOULARD et LTN C. ANDRE
Trésorier : 1ère classe D. CHAPPEY - *Trésorier Adjoint* : 1ère classe J. SABOURET
Présidents honoraires : LCL P. FICHET,
COL J. BIGOT (†), COL M. FRONTEAU (†), LCL G. MONTEROU (†), CBA M. PERNELLE (†)
Rédacteur en chef du bulletin et Webmestre : LTN C. ANDRE

ISSN : 1256-7329 - *Siège* : 12, rue Marie Laurencin - 75012 PARIS
Adresser la correspondance au président :
Colonel (r) Philippe MARTIN - 13 bis, allée de Chartres 93190 LIVRY GARGAN

Site Internet : http://anorinfanterie.free.fr - Courriel : anorinfanterie@free.fr

Insignes des Régiments d'Infanterie de Ligne

121e RI

122e RI

122e RI CEITO

123e RI

124e RI

125e RI

126e RI

127e RI

127e RI

128eRIF

129e RI

130eRI

131eRI

132e RI

132e RIF

133e RI

134e BIA

134e RI

134e RI

136e RIF

137eRI

138e RI

139e RI

140e RI

141e RI

141e RIA

142e RIA

143e RI

144e RI

146e RI

Suite des insignes à paraître dans les prochains bulletins de l'ANORI